

# Facture d'eau: l'ATC saisit la Direction générale de la TdE



L'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) s'engage pour la normalisation des factures d'eau au Togo. L'organisation saisie par plusieurs consommateurs sur des anomalies survenues dans l'établissement de leurs factures d'eau, depuis l'application des nouveaux tarifs d'eau, rassure. L'ATC vient de saisir la Direction Générale de la TdE afin qu'une solution soit vite trouvée.

L'ATC n'en peut plus de la pertinence des réclamations. Dans un communiqué l'organisation indique avoir reçu des plaintes portant sur des anomalies constatées sur certaines factures du mois de Juillet 2019.

Dans la note, l'ATC indique que selon la Direction de la TdE a été saisie et explique les anomalies par le temps de mis pour la prise en compte technique de l'arrêté interministériel et le retard pris dans la relève de la consommation du mois de juillet.

{loadmoduleid 210}

*« Les dispositions sont déjà prises par la Tde au niveau de ses agences commerciales pour procéder à la correction de ces factures sur demande de l'Abonné », lit-on dans la note.*

A cet effet, L'ATC demande à la TdE de faire diligence afin de ne pas suspendre la fourniture d'eau aux abonnés concernés.

Elle recommande en suite aux clients qui se retrouvent dans le cas de s'adresser à leur agence d'appartenance pour leur réclamation.

Par la même occasion, elle invite la direction générale de la TdE d'informer, par ses canaux habituels, les abonnés sur les dispositions à prendre en vue d'un règlement idoine de ce problème.

{loadmoduleid 212}